KÉNO











QUI SOMMES NOUS

Organisme sans but lucratif

•

Camp de vacances
Camp de jour

•

Fondation du Camp de vacances en 1966

MISSION DE KÉNO

Offrir une expérience inoubliable
de vacances estivales qui dépasse les attentes
des enfants et des parents tout en favorisant
l'enchantement du personnel.

TA MISSION

RENDRE L'EXPÉRIENCE DES JEUNES INOUBLIABLE!

Le rôle du personnel d’animation ne s’agit pas seulement de « surveiller » les enfants. On s’attend des membres du personnel qu'ils permettent aux jeunes de s'épanouir par le plein air et grâce à une animation originale, drôle et colorée. Tout ça en assurant la sécurité de chacun en tout temps!



Périodes de travail

Formation du printemps

29 au 31 mai

Début des classes nat

1e juin

Formation pré-camp

22 au 26 juin

Début du camp d'été

28 juin

3 semaines de classes nature et 8 semaines de camp d'été

Contrat de travail



Salaire
Normes du travail

L'étudiante ou l'étudiant qui travaille dans une colonie de vacances ou dans un organisme à but non lucratif et à vocation sociale ou communautaire est exclu de la norme sur le salaire minimum.

Kéno offre un salaire hebdomadaire pour un nombre d'heures assurables déterminées.

Déductions obligatoires

- Impôt – choix personnel à faire dans le questionnaire Google
- RRQ – tout le monde à partir de 18 ans
- RQAP & ass. salariale – tout le monde

Période de formation

- Mode de rémunération (forfaitaire)

Responsabilité de l'employé.e d'aller valider son horaire de travail dans Evolia

La paie ne peut être produite si le dossier de l'employé.e est incomplet

Contrat de travail
Engagements de l'employé.e

- L’employé.e doit compléter son dossier
- Fournir une preuve d’absence d’antécédents judiciaires
- L’employé.e doit être apte à travailler (santé physique et mentale)
- Se présenter aux rencontres (formations, etc.) stipulées au contrat
- Détenir une carte de RCR-premiers soins à jour au 25 juin
- Respecter les procédures et politiques de Kéno
    - Code d’éthique
    - Code vestimentaire
    - Réseaux sociaux
    - Prévention et intervention en matière de harcèlement, violence et abus sexuels

Contrat de travail
Engagements de Kéno

- Fournir la tenue de travail obligatoire (t-shirt)
- Fournir le matériel de protection individuelle nécessaire (lorsque requis)
- Être disponible et ouvert face aux commentaires et suggestions de ses employé.es
- Permettre à son personnel de vivre une expérience de travail enrichissante.

À FAIRE POUR COMPLÉTER TON DOSSIER

Compléter toutes les étapes mentionnées sur la page de référence des employé.es



Valider et compléter ton dossier Folks



S'assurer que ton contrat est signé



S'assurer que ton document d'antécédents judiciaires est remis